

<p style="text-align: center;">SÉANCE PLÉNIÈRE CONSTITUTIVE DU CONSEIL GÉNÉRAL 26 JANVIER 2021 À 19H00 À LA SALLE POLYVALENTE LA CHÂTAIGNE</p>

1. Mot de bienvenue

Romaine Wailliez, doyenne de fonction, ouvre la séance et salue les membres du Conseil général, du Conseil communal, de l'administration communale et le public. Elle adresse ses félicitations à tous les élus pour leur engagement citoyen au service de la collectivité fulliéraine.

L'assemblée observe ensuite une minute de silence en hommage aux défunts survenus depuis la dernière séance.

La séance se poursuit par la lecture de l'ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Présentation des conseillères générales et conseillers généraux
3. PV de la séance plénière du 15 décembre 2020
4. Désignation d'un-e secrétaire et de quatre scrutateurs pour conduire l'élection du bureau
5. Election du bureau : Président-e, Vice-président-e, Secrétaire
6. Désignation des scrutateurs pour la période administrative 2021-2024
7. Composition de la commission de gestion : élection des membres, élection du-de la Président-e
8. Divers

Aucune modification n'étant demandée, l'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Présentation des conseillères générales et conseillers généraux

Romaine Wailliez procède à l'appel des conseillers généraux.

Excusés : Michel Jacquemai, PLR
 Vincent Pravato, PLR

Manque : un-e élu-e encore à désigner par l'UDC

3. PV de la séance plénière du 15 décembre 2020

Le procès-verbal a été envoyé aux conseillers généraux sortants avant la fin de la législature et également transmis avec la convocation à la présente séance. **Sans remarque particulière, il est accepté avec remerciements à son auteur.**

4. Désignation d'un-e secrétaire et de quatre scrutateurs pour conduire l'élection du bureau

Afin de conduire l'élection du bureau, Romaine Wailliez demande la désignation d'un-e secrétaire et de quatre scrutateurs.

Sur proposition de Nicolas Dorsaz, Chef de groupe PDC, le Conseil général désigne Christophe Albasini, Conseiller général PDC, en qualité de secrétaire.

Les scrutateurs sont ensuite désignés par leur groupe politique respectif de la manière suivante :

- Christophe Ançay, PLR
- Mathieu Bessero-Belti, MISE
- Line Dorsaz, PDC
- Simon Pellouchoud, UDC

5. Election du bureau : Président-e, Vice-président-e, Secrétaire

Selon les articles 9.2, 13.3 et 25.1 du règlement du Conseil général, toutes les élections sont organisées au bulletin secret. Toutefois, pour une plus grande rapidité, et compte tenu du consensus entre les groupes politiques pour la répartition des fonctions dans le bureau et les commissions, Romaine Wailliez propose de le faire à main levée. Elle suspend la séance quelques minutes pour que chaque personne puisse s'exprimer à ce sujet au sein de son groupe.

N'ayant reçu aucune objection, les chefs de groupe confirment que **le mode de vote à main levée est accepté à l'unanimité.**

5.1 Election du-de la Président-e

Pour le groupe PLR, Sandy Pravato propose la candidature de Christian Carron. Avec un nouvel élu au Conseil général, responsable communication et membre de la direction du Service cantonal de l'agriculture, il mise sur une personnalité rassembleuse avec des atouts précieux de communicateur et dirigeant pour présider le Conseil général.

Il n'y a pas d'autre candidature.

Christian Carron est élu Président du Conseil général à l'unanimité.

Romaine Wailliez félicite le nouveau Président et lui cède sa place pour la suite de l'assemblée.

Avant de poursuivre la séance, Christian Carron prend la parole et remercie chacune et chacun pour sa confiance.

La législature 2021-2024 s'annonce historique avec une première présidente de la commune, une majorité féminine au Conseil communal et une nouvelle répartition politique à la présidence du Conseil général.

Ces différentes élections démontrent, pour le nouveau président, un esprit d'ouverture et de respect. Il se réjouit de collaborer avec les membres du bureau et de travailler avec l'ensemble des élus.

Le président rappelle la grande responsabilité du Conseil général et désire que le pouvoir législatif soit un véritable relais privilégié entre la population et l'exécutif. Il souhaite enfin à chacun de prendre du plaisir dans notre activité et un débat constructif durant les quatre ans.

5.2 Election du-de la Vice-président-e

Pour le groupe PDC, Nicolas Dorsaz propose la candidature de Nicole Délitroz, infirmière et Conseillère générale depuis 2017.

Il n'y a pas d'autre candidature.

Nicole Délitroz est élue Vice-présidente du Conseil général à l'unanimité.

5.3 Election du-de la Secrétaire

Pour le groupe PDC, Nicolas Dorsaz soumet la candidature de Christophe Albasini, assistant de direction à l'Antenne Région Valais romand et déjà secrétaire du Conseil général durant la dernière législature.

Il n'y a pas d'autre candidature.

Christophe Albasini est élu Secrétaire du Conseil général à l'unanimité.

Le nouveau président Christian Carron rappelle que le bureau est composé du président, de la vice-présidente et du secrétaire, élus ce soir, ainsi que des quatre chefs de groupe.

6. Désignation des scrutateurs pour la période administrative 2021-2024

Les scrutateurs pour la période administrative 2021-2024 ont été préalablement désignés par les groupes politiques. Il s'agit de :

- Christophe Ançay, PLR
- Célia Polo, MISE
- Line Dorsaz, PDC,
- Simon Pellouchoud, UDC

7. Composition de la commission de gestion : élection des membres, élection du-de la président-e

Le vote à main levée pour l'élection des membres et du-de la président-e est confirmé.

Pour la commission de gestion, l'élection se fait en deux étapes : élection en bloc des 13 membres de la commission puis élection à la présidence.

7.1 Election des membres

Christian Carron donne lecture des membres proposés à la commission de gestion :

- MISE : Mathieu Bessero-Belti et Julie Günther
- PDC : Bashkim Ajeti, Christophe Dorsaz, Nicolas Dorsaz, Sébastien Michaud et David Taramarcz
- PLR : Edmond Isoz, Michel Jacquemai, Thomas Nicollier et Vincent Pravato
- UDC : Martine Caillet et Romaine Wailliez

Les 13 membres de la commission de gestion sont élus à l'unanimité.

7.2 Election du-de la Président-e

Le Groupe PDC présente la candidature de David Taramarcz, employé d'une fiduciaire et membre de la commission de gestion durant les deux dernières législatures.

Il n'y a pas d'autre candidature.

Le plénum passe au vote et David Taramarcz est élu à l'unanimité à la Présidence de la Commission de gestion.

Christian Carron rappelle ensuite que, conformément à l'article 13 du règlement du Conseil général, celui-ci élit le président et les membres de la commission de gestion, alors que le président et les membres des autres commissions sont nommés par le bureau sur proposition des groupes politiques.

8. Divers

Adrien Pinho, Conseiller général MISE, rappelle la situation extraordinaire que nous vivons depuis mars 2020 avec l'arrivée de la pandémie dans notre pays.

Malgré cela, l'année 2021 nous a amené son lot de nouveautés, notamment un Conseil communal avec un plus grand équilibre hommes-femmes et une nouvelle présidente à sa tête.

Depuis une année, nous vivons au gré de la progression du nouveau virus, une réalité difficile qui touche de plein fouet les plus vulnérables et a obligé la plupart d'entre nous à télétravailler. Dans ce cadre, l'accès des documents en ligne, demandés par le MISE durant la dernière législature, par la création d'une plateforme informatique, permettrait un travail à distance flexible pour les élus du Conseil général.

Alain Léger, Conseiller général PDC, revient sur la situation dramatique vécue en ce temps de COVID-19. Une action, La fourchette de l'amitié, sera lancée au début février en collaboration avec le Journal de Fully et l'Office du tourisme. Le principe, simple, permet à la population d'acheter des bons de CHF 20.- sur le site de l'Office du tourisme, en faveur des établissements publics participants à la démarche. L'argent récolté est immédiatement versé au bénéficiaire, lui permettant d'obtenir rapidement des liquidités. Un tirage au sort final sera également organisé avec un bon de CHF 1'000.- à gagner.

Nicolas Dorsaz, Conseiller général PDC, rappelle que le Conseil général a bénéficié, lors de la dernière législature, d'une présentation de la nouvelle colonie de Sorniot, projet soutenu financièrement par la Commune de Fully. Il se tient à disposition de toutes les personnes présentes qui souhaitent obtenir des informations ou faire un geste financier pour ce projet.

Caroline Ançay, Présidente de la Commune, exprime son plaisir et son honneur de prendre pour la première fois la parole en qualité de Présidente, face au Conseil général, représentant des citoyens. Ce soir, les nouveaux visages des Conseils communal et général se réunissent pour la première fois. L'exécutif a déjà débuté son travail avec trois séances depuis le début de l'année. Tous ses membres donnent le meilleur de leur personne de façon collégiale et ont envie de travailler ensemble pour Fully.

C'est également de la même manière que le Conseil communal souhaite travailler avec le Conseil général. L'engagement de chacun prend un sens particulier dans le contexte de cette crise que nous traversons.

La présidente passe ensuite la parole à chaque membre du Conseil communal puis aux chefs de service qui se présentent et détaillent leurs activités :

- Alain Mermoud, vice-président de la commune, dicastère Bâtiments / Sécurité
- Béatrice Masson Giroud, conseillère communale, dicastère Urbanisme
- Emmanuel Carron, conseiller communal, dicastère Travaux publics
- Géraldine Granges Guenot, conseillère communale, dicastère Patrimoine
- Anouk Dorsaz, conseillère communale, dicastère Cohésion sociale et Formation
- Aldo Resenterra, conseiller communal, dicastère Energie
- Sandra Deléglise, secrétaire communale, cheffe du service administratif
- Patrick Arlettaz, chef du service des finances
- Bernard Guex, chef de la police municipale
- Nicolas Fellay, chef du service technique
- Olivier Studer, directeur des services industriels
- Sandra Wuerzer, coordinatrice administrative et responsable RH/communication

Caroline Ançay, Présidente de la Commune, répond ensuite à l'intervention d'Adrien Pinho en expliquant que la motion déposée par le MISE a été transformée en postulat en septembre 2020. Le Conseil communal a dès lors un an pour y répondre. L'administration travaille déjà sur cette question. Depuis le 1^{er} janvier 2021, le Conseil communal dispose d'une plateforme informatique pour son travail. L'idée serait de partir sur cette même base pour l'activité du Conseil général.

La parole n'étant plus demandée, Christian Carron remercie chacun pour sa participation, formule ses vœux de pleine collaboration durant ces quatre ans et clôt cette séance constitutive à 20h00.

Le Président

Christian Carron



Le Secrétaire

Christophe Albasini



Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Second block of faint, illegible text, appearing as a separate paragraph.

Third block of faint, illegible text, continuing the document's content.

Fourth block of faint, illegible text, showing further details or a list.

Fifth block of faint, illegible text, possibly a concluding paragraph or signature area.

Sixth block of faint, illegible text, located in the lower middle section.

Seventh block of faint, illegible text, near the bottom of the page.

Eighth block of faint, illegible text, the final visible paragraph on the page.